



### **HABITAT**

#### Résidence Roger-Maerte

> Le projet : Construction

> A Aubière

> Mission : Maîtrise d'Ouvrage

> Conception - réalisation : Avernoise > Architecte : Marcillon Thuillier

> Budget: 4 358 410 € TTC

> Participations financières : Clermont Auvergne Métropole, ANRU, Conseil départemental du Puy-de-Dôme

**Action Logement** 

> Année de livraison: 2021

# **Présentation**

## Un nouveau quartier sort de terre

La Ville d'Aubière et assemblia aménagent le nouveau quartier « LA 48 » au sein duquel la résidence Roger-Maerte prend place. La localisation de cet espace de 4.5 hectares, tout comme sa taille, lui confèrent des qualités certaines pour permettre une requalification urbaine de grande qualité.

C'est pourquoi, assemblia, en accord avec la Ville d'Aubière, a acquis le terrain. L'objectif est de créer un nouveau guartier répondant aux attentes environnementales et sociétales actuelles.

Les déplacements doux seront particulièrement valorisés à travers un grand mail piéton qui traverse le nouveau quartier en long et en large. Ce sera également le cas à travers de multiples petits cheminements qui permettront une vraie perméabilité du site pour ses riverains. Une placette est prévue à l'entrée du quartier, lieu de rencontres et de vivre ensemble.

Le futur programme comprendra essentiellement des logements dans le respect de la mixité sociale et de la diversité de l'habitat. Seront construits des projets d'habitats collectifs, intermédiaires, individuels groupés, des lots libres seront également proposés à la vente. Toute cette gamme de produits sera répartie dans différents types d'utilisation : locatif social, accession sociale, accession libre, terrains à bâtir. Le projet prévoit la possibilité d'implanter des équipements, activités tertiaires et services en direction des habitants du nouveau quartier et de ses riverains.

Tout au long de sa conception, la Ville d'Aubière entend d'ailleurs solliciter les riverains de ce projet car la concertation sera essentielle dans la réussite de cet aménagement à venir.



# **Accueillir les premiers habitants**

Cette toute première construction de 35 appartements inaugure la naissance des 270 nouveaux logements. Composée d'un large éventail de typologie, du T2 au T5, elle permettra ainsi d'accueillir différentes compositions de ménages au sein de simplex et de duplex. Chaque appartement sera prolongé d'un jardin au rez-de-chaussée et de balcon dans les étages permettant de bénéficier d'importants espaces paysagers. Répondant aussi bien à des objectifs écologiques, mais aussi économiques pour ses futurs habitants, le bâtiment sera 10% plus performants énergétiquement que l'impose la règlementation.

## **Chantiers à faible impact!**

L'ensemble des intervenants (aménageur, promoteurs, entreprises, ...) sont mobilisés pour limiter et maîtriser chaque fois que cela est possible les nuisances sonores et environnementales afin que les chantiers de construction actuel et à venir soient à « faible impact » au bénéfice des riverains, des usagers de la voie publique et du personnel travaillant sur le site.

Crédit photo : Marcillon Thuillier